



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Service Territoires

Adresse postale :

2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111
78153 Le Chesnay Cedex
Tél. : 01 39 23 42 31
emmanuelle.suzanne@idf.chambagri.fr

Le Chesnay, le 30 octobre 2019

2593041165G00001 00990

Monsieur le Maire Rémi LUCET
En Mairie
Grand Rue
78850 THIVERVAL GRIGNON



N/ Réf. : 2019_ST_331_DH_ES

**Objet : PLU de THIVERVAL GRIGNON modification n° 3
Avis de la Chambre d'agriculture**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme de THIVERVAL GRIGNON.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 20 septembre 2019. Il consiste en l'amélioration de certaines dispositions réglementaires des zones UB et UC, afin d'en préserver leur caractère pavillonnaire, en définissant :

- un pourcentage de 60% de la parcelle initiale, affectée aux espaces naturels ;
- un éloignement minimum de 4 mètres entre 2 constructions.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification du PLU ne suscite pas de remarque particulière de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président

Christophe HILLAIRET